

ÉCRITURE D'INVENTION

La fuite de Zamzam (Suite –Deuxième Partie)

Mathias Victorien Ntep

Quand un nouveau pasteur fut affecté dans cette église, il entendait se débarrasser de tous les maquisards et ouailles de mauvais aloi qui s'étaient infiltrés dans la communauté des croyants. Alors il excommunia le PDG, le traitant de disciple du Malin. Il lui demanda en fait de choisir entre ses pratiques préternaturelles et le Dieu tout-puissant qui n'habite ni dans les écorces, ni dans les chaînes, ni dans les sortilèges, talismans et autres amulettes, mais qui peut opérer des miracles, d'une manière surnaturelle. « Le Plus-Haut ne s'accommode ni de l'iniquité ni d'injustice sociale. », martela le nouveau pasteur.

« Vous payerez les pots cassés. L'ancien pasteur était aussi membre secret et discret du 'Cercle Cosmique', non ? Cela ne l'empêchait pas de diriger convenablement ce lieu de culte et de prêcher ici le dimanche. Le 'Cercle' nous donne le pouvoir de trucider par des moyens invisibles ou visibles, de jour comme de nuit, ceux qui désapprouvent les opinions et les pratiques de nos membres et du cercle; vous supporterez la peine de tout ce que vous avez causé. Nous pouvons par exemple sortir de nos corps et entrer dans ceux de nos ennemis, à l'instar des sorciers, faire des voyages, c'est exactement la même expérience. Nous pouvons aussi lancer des missiles occultes. A bon entendeur...Qui se frotte à nous récolte non pas la paix, mais ce qu'il a semé», menaça et argua le PDG

Même un seul des cheveux du nouveau pasteur ne fut inquiété par les menaces de l'excommunié. Six mois après, le gonfalonier invita le PDG à venir lui rendre visite au « Château du Peuple » un dimanche, lui proposa des parties de jeu de dames, tant les deux raffolaient de ce violon d'Ingres. Le PDG remporta toutes les parties. Il fit même des erreurs grossières, croyant que le nabab les détecterait et lui damerait le pion. Quel dommage ! Apparemment le vergobret, tel un nigaud ou un corniaud, ne s'était pas levé du bon pied ce jour-là. On avait l'impression qu'il avait été envoûté, comme c'est parfois le cas lors de certaines rencontres de football. Même pour des broutilles ou des clopinettes, certains cherchent toujours à ensorceler l'adversaire ou celui qu'on juge comme tel.

A Rivière-lès-Crevettes, comme partout ailleurs sur terre, même à Bengue, un humain qui ne confie pas sa destinée aux écorces, sortilèges, talismans ou aux forces préternaturelles, est un merle blanc. Même les Zoreils sont très superstitieux ; les Albins sont même plus superstitieux que les Bistres, ce que la plupart des Bistres ignorent.

Pendant les championnats de vacances ou scolaires, certaines équipes n'hésitaient pas à consulter les magiciens, les envoûteurs, les quimboiseurs, les marabouts et les diseurs de bonnes aventures ; elles ne rechignaient pas à sacrifier des être humains pour remporter un trophée qui ne valait même pas une bouchée de pain.

Lors d'une rencontre de football opposant un athénée à un collège privé de Marre, l'avant-centre virevoltant de l'athénée apporta une bouteille mystérieuse contenant une potion d'origine douteuse. Garçon-Serpent -- c'était le sobriquet de cet attaquant-- devait oindre ses jambes de ce liquide au début de chaque mi-temps. Après avoir embaumé ses ripatons avant le début de la rencontre, il confia la bouteille à un de ses potes, et le conjura de tenir ferme la bouteille entre ses mains et de ne pas se laisser distraire, car il devait s'oindre avant le début de la deuxième période. Le collège privé ouvrit le score à la vingtième minute, l'avant-centre redoutable, redouté et coruscant égalisa à la trentième minute. Entretemps, la bouteille mystérieuse avait disparu des mains du jeune homme qui la gardait comme la prunelle de ses yeux. Quand l'attaquant se dirigea vers lui pour la récupérer à la mi-temps, s'oindre les pieds et inscrire son deuxième but de la victoire, les deux furent catastrophés de constater que la bouteille magique se volatilisa avec le but qui devait faire la différence.

Ces historiettes incitèrent les huiles faïtières du football du continent des Kémitiens à interdire à toutes et à tous de désormais souiller les pelouses de cette partie du monde. Le chat noir fut une fois roué de coups par la flicaille d'un stade quand il tenta d'inspecter la pelouse d'un stade, avant les joueurs, lors d'une *chouille* footballistique. Les cerbères avaient cru qu'il voulait émailler le gazon de sortilèges.

Néanmoins, lorsqu'on bourlingue à travers les villages, les patelins, les bourgades, les bourgs et les villes du continent des Chamites, on rencontre toujours ces merles blancs, ces gens qui, pour rien au monde, n'accepteraient jamais se confier à un sortilège ou à un quimboiseur. Ils chantent les louanges de celui qui les sauva du Destructeur et du Malin.

Le nabab n'était pas très bien inspiré, il n'avait de toute évidence pas la pêche ce jour-là ; en fait, il n'était même pas un foudre ou un virtuose du jeu des dames. L'homme fluet fut battu à plates coutures par le PDG. Le PDG de la SOBLÉ – « La Société du Blé »--, en bon retors, lui attribua toutes ses victoires – ce qui indifféra le gonfalonier. Le lendemain vers onze heures, le PDG se rendit tout confiant au siège social de la SOBLÉ. A l'entrée de l'immeuble, un vigile lui demanda s'il n'avait pas écouté les informations de la matinée.

- « Pourquoi dois-je écouter les informations que nous demandons à nos serviteurs de diffuser. D'ailleurs, vous avez le toupet de me dévisager ? Passez dans mon cabinet dans trente minutes et je vous montrerai de quel bois je me chauffe. On ne s'adresse pas de la sorte

à un rupin et chef d'entreprise de Rivière-lès-crevettes, et qui par surcroît voit parfois le vergobret avec ses yeux ; eh oui, il y en a qui ne le voient qu'à la télévision ou sur la toile télématique planétaire. Moi, j'ai même joué hier aux dames avec lui. Vous allez le payer très cher, je vous le dis. Vous allez me sentir passer, je vous le dis. Bon sang ! Qui vous a même donné l'autorisation de me parler ? Vous êtes né planton et manœuvre, vous allez mourir planton et manœuvre. De plus, vous osez me parler sans trembler comme une feuille ! Mince !»

- « Patron, n'avez-vous pas appris que vous avez été relevé de vos fonctions de gestionnaire de la SOBLÉ? », le vigile s'échina à lui expliquer pourquoi il s'adressait à lui.

L'ancien PDG se dégonfla. En règle générale, il prenait place sur la banquette arrière de sa guimbarde chaulée et écoutait la musique douce quand il se rendait au siège social de la SOBLÉ, tout en sifflotant ou en fredonnant. Parfois, on lui mettait le tube karaoké de la saison sèche à Rivière-lès-Crevettes ; ce matin-là, c'était *Lisette, mon amour* :

*Lisette, tu fais palpiter mon cœur,
Ce qui fait perler de sueur
Mon front et mon tronc ;
Et me rend pour toi trop bon,
Prêt à te faire tout don,
Même s'il faut que j'en devienne trop con.*

*Tu me vois, Lisette,
Dans cette bagnole ?
Tu m'entrevois, je te fais risette
Avec ma triste fiole ?
Lisette, ouvre-moi la porte de ton cœur,
Sinon mon âme sera bourrelée de rancœur.*

*Ah, Oh, Yvette, non Lisette, mon amour,
J'attends ce soir ton retour.*

Depuis qu'il avait acheté sa troisième bagnole congelée, il allait au siège social de l'entreprise par un chemin détourné qui passait par le domicile d'une animatrice de télévision belle à le faire tituber ou à lui donner le torticolis. L'animatrice s'appelait Joséphine. Le chauffeur et l'

aide de camp s'apitoyaient souvent sur lui. Ils avaient l'impression que le PDG était un débile mental, un abruti somme toute.

Chaque jour, il recevait des nénettes à la SOBLÉ. Dans son cabinet, il y avait un *tannodrome* qu'il appelait coin-sieste. Celui-ci était muni d'un lit-maracana ou lit équatorial, c'est-à-dire d'un très grand lit, de trois places. Le coin-sieste était séparé de la pièce abritant son bureau à proprement parler par un rideau rouge arborant des pans dorés. De onze heures à douze heures, il recevait une pétasse, actionnait une télécommande pour lever le rideau et conviait la péripatéticienne soit à bananer son vit, soit à se livrer avec lui, bien sûr, au trémoussement lascif. Parfois, il se mettait lui-même soit à caver avant sa langue la zone vitale de la minette, soit à y introduire son annulaire ou à l'humer tel un porc du fumier et des détritux, en précisant qu'elle était très succulente. Après cette séance, il offrait un déjeuner à la bourgeoise.

Il avait l'habitude de rembarrier tous ceux qui, par inadvertance ou à dessein, venaient perturber ses soixante minutes de détente. Dans l'après-midi, il lisait les journaux, regardait la télévision, naviguait sur la toile ou taillait une bavette avec quelques-uns de ses collaborateurs. Tous ceux qui voulaient lui soumettre un problème étaient tenus de faire la queue devant la porte de son bureau. Il invitait tous ceux qui voulaient le voir, seulement le voir, d'entrer vite dans son bureau, de le contempler pendant quelques secondes et de se trisser par la suite.

Il savait que les médias du peuple appartenaient à ceux qui étaient assis ou debout aux premières loges de la collectivité publique; ces médias n'exprimaient donc pas toujours les aspirations du citoyen lambda et du menu fretin. Les médias du peuple ne se faisaient pas faute de relayer l'opinion de ces huiles, dont la sienne, et faisaient très souvent fi de la mouise des roturiers. Le PDG de la société du Blé avait même été au « Château du Peuple » la veille, avait malmené le locataire des lieux aux dames, lui avait attribué toutes ses victoires, lui avait souhaité une vie éternelle, si possible par clonage. Cette flagornerie avait finalement exaspéré et irrité le vergobret qui avait décidé de l'éloigner de ses parages.

Par contre, ce qui éloigna Zamzam de sa terre chérie, c'était l'occlusion de ses horizons à Rivière-lès-Crevettes. Monsieur Dal l'Alsacien avait expliqué un de ces quatre matins à Zamzam : « Tu sais, fiston, le pognon que je te donne à la fin de chaque mois ne pourra pas te permettre de t'épanouir comme une fleur, d'entretenir ta chère moitié, d'éduquer tes enfants. Certes, je ne suis pas un affameur, je t'aide comme je peux. Je te recommande plutôt d'aller te chercher de l'autre côté de la mer mitoyenne. Je ne sais pas comment tu peux y parvenir, bref débrouille-toi ; tu as déjà de l'âge. »

Dans ses rêves les plus fantastiques et extravagants, Zamzam se voyait de l'autre côté de la mer mitoyenne, en train de cueillir le pognon du *pognonier*. Ainsi se livra-t-il à un monologue : « Ces Zoreils doivent bien être bougrement riches ; c'est sûr qu'ils cultivent du *pognonier*, cet arbre qui produit de l'oseille. Sinon, comment expliquer l'abondance de biens qui ne les étouffe jamais. On dirait qu'ils n'ont pas de gueux chez eux. Il m'est même revenu que leurs chômeurs ont non seulement le gîte et le couvert en abondance, mais aussi que les oncles Remi et Soli leur accordent des salaires mensuels en raison de leur farniente. Quelle contrée de cocagne ! Rémunérer ceux qui tirent au flanc, quel bonheur ! Du jamais vu... seulement entendu. Je comprends maintenant pourquoi nos ventripotents se la coulent douce - eux qui ont frayé avec les Zoreils. La plus part de nos grosses légumes et de nos rupins ont fait leurs études chez les Zoreils, de l'autre côté de la mer mitoyenne. C'est pourquoi ils font comme les érémites et solistes de Bengue; ils soupirent après un avenir radieux en faisant la grasse matinée. Ils ne manquent cependant pas de se sucrer sur le dos de la collectivité». Plus tard, lorsqu' il devait trimer comme un forçat, en tant que plongeur, dans un restaurant universitaire de Tissonwip pour joindre le début du mois suivant à son deuxième bout, Zamzam se rendit compte de sa divagation, et que les alouettes ne tombent jamais rôties de l'espace, ce qui lui rappelait parfois un air de son enfance:

*Il faut bien bosser, il faut bien bosser,
Car le flemmard n' a point droit au pain.
S' il ne veut pas taffer,
Il ne doit pas déjeuner
S' il veut chanter comme la cigale,
Il n'aura pas de force pour danser,
Car le cossard aura les crocs,
Et son estomac gargouillera...*

Monsieur Dal lui avait fait savoir qu'il irait bientôt en vacances en Alsace. « Vivement le jour de départ de monsieur Dal », se disait Zamzam intérieurement. L'énorme oiseau qui devait transporter monsieur Dal dans son Alsace décolla à deux heures du matin. Zamzam poussa aussitôt un soupir de soulagement. Il emprunta le bus de l'aéroport international de Marre pour rentrer au centre des affaires de Marre; ce bus faisait souvent la navette entre l'aéroport et le centre des affaires de Marre. C'est au centre des affaires de Marre qu'il avait enchaîné son boguet. Le factotum enfourcha son boguet, prit le chemin du domicile de son employeur absent, força le coffre-fort et crut être en plein rêve, tellement il n'avait jamais vu une telle

flopée et bordée de mambas verts. Il croyait qu'il était en train de subir une hallucination. Il fut pris de vertige pendant quinze minutes, puis il se rasséréna. Pour la première fois dans sa vie, il avait le privilège de posséder trois millions de *francs tropicaux*. Il vit le continent de monsieur Dal se rapprocher de lui. Il avait envie de se volatiliser dans la nature avec ce butin. Dans trois semaines, monsieur Dal allait revenir à Marre. Il devait se grouiller, se magner le popotin.

Zamzam avait une oreille attentive aux potins du quartier Babady. Certains bilaneurs rapportaient que les étudiants avaient paralysé leur propre campus universitaire, et que les escadrons d'intervention rapide avait envahi le campus sans invitation de la part du taulier de l'université. On disait que les bilaneurs avaient aussi appris par ouï-dire des cancaniers que le taulier de l'université avait fait appel à la police, pour négocier avec les copes et apaiser ces derniers, et qu'il croyait que les escadrons d'intervention rapide avaient été créées uniquement pour garantir l'intégrité territoriale des frontières de Rivière-lès-Crevettes, et non pour se mêler de ce qui ne les regardait pas.

C'est à Babady que se trouvait la mesure que son feu père, un ancien cheminot, avait laissée pour aller manger les pissenlits par la racine. C'est une maladie qui l'avait liquidé. Le vieux ne put se rendre à l'hôpital pour se faire soigner parce que sa pension de retraite n'était pas payée depuis plus de deux ans auparavant. Le directeur de la « Caisse des Retraités » avait tout bonnement empoché les cotisations des adhérents, avait envoyé tous ses fils, filles, neveux et nièces à Bengue. Ils y menaient une vie de patachon. Chacun d'eux disposait d'un appartement cossu. Le père de Zamzam tira sa révérence dans l'indigence.

Les rues de Babady étaient en partie bitumées. En été, pendant la saison sèche qui atteignait son pinacle vers décembre, au passage de chaque guimbarde, la rues poustroyaient et la poussière saupoudrait les riverains et les passants. Les nids de poule qui émaillaient la chaussée rappelaient bruyamment aux automobilistes que les rues et routes avaient aussi droit à une certaine maintenance.

En automne, c'est-à-dire pendant la saison des pluies, c'était la fange qui narguait les habitants, les automobilistes et les passants. Les images des rues de Bengue qu' il voyait à la télévision l' impressionnaient. Zamzam se demandait parfois ce qui empêchait les conseillers communaux de Rivière-lès-Crevettes d'entretenir la voie publique comme à Bengue. Zamzam était prêt à turbiner comme éboueur, pour ne serait-ce que rendre la vie vivable à Babady. Son crayon s'était rompu au cégep ; après son brevet et à la suite du décès de son géniteur, il se trouva soudainement privé de tout moyen de poursuivre sa scolarité. Néanmoins, il avait acquis des connaissances fondamentales sur l'entreprise et des compétences en gestion.

Certaines huiles du Rivière-lès-Crevettes parlaient de patriotisme et n'étaient pas prêtes à accepter qu'un seul *franc tropical* de leurs émoluments cherchât son frère. Pourquoi devait-il, lui, travailler sans salaire. Ne dit-on pas que l'ouvrier a droit à son salaire ? Si les gros bonnets ne renoncent jamais à leurs traitements et avantages quand ils évoquent le patriotisme et fustigent le narcissisme, ils ont tort d'exhorter le menu fretin à se nourrir de leurs billevesées.

Zamzam décida de se jeter dans l'eau glacée, d'affronter l'adversité. Il n'était pas question d'emprunter le métropolitain transsaharien : trop périlleux tel un saut, truffé de compagnons et de passeurs sans foi, sans loi, sans conscience. Il trouvait le désert interminable, avec cette désertification qui grignotait petit à petit, à la manière d'un oiseau qui fait son nid, les espaces verts de la Kémitie subsaharienne. Il redoutait par-dessus le marché la traversée de la mer mitoyenne sur une embarcation de fortune. Quand on veut vivre, on peut risquer tout sauf sa vie.

Il se fit établir un passeport sous-régional à la six-quatre-deux, se renseigna sur les politiques d'immigration des différents pays de Bengue, postula un visa court séjour pour le pays des citrons. Il obtint son sésame.

Le jour du départ, il pria son frère puîné, sa sœur et sa mère, de ne pas se biler à son sujet ;

Il est inutile de se faire du mouron sur quelqu'un qui va à la recherche du *pognonier*. Seul son frère cadet l'accompagna à l'aéroport international de Marre. L'aéronef quitta les lieux à deux heures du matin – comme à l'accoutumée à Marre. Zamzam fit le signe de croix. Il se dirigea vers le lieu secret de l'appareil de l'air, déchiqueta son passeport, le balança dans le pot, se soulagea, nettoya son popotin et tira la chasse d'eau. Ainsi allait-il rompre ses liens avec le berceau de ses ancêtres, ainsi résolut-il de trancher le cordon ombilical qui le liait encore à sa terre chérie, qui lui avait pourtant refusé le bonheur, en bouchant ses horizons. A sa façon, il exprima son antipathie envers Rivière-lès-Crevettes. Après quoi, il revint reprendre son siège, bâfrait tout ce que les agents de bord lui proposaient et offraient. D'ailleurs, ces victuailles ne lui étaient pas étrangères, il les consommait régulièrement chez monsieur Dal.

Quand l'aéronef amorça sa descente sur une des pistes de l'aéroport international de Tissonwip, vers onze heures, il aperçut la végétation qu'il n'avait jusqu'ici vu qu'à la télévision. « Je suis déjà à Bengue, mon aspiration est devenue réalité. », se dit-il. Le pilote s'adressa aux passagers en portant à leur connaissance l'atterrissage imminent de l'appareil à Tissonwip.

Quelques instants après, l'appareil s'immobilisa. Zamzam se mit à suivre les autres passagers tout en transpirant de frousse refoulée tant bien que mal. Il nageait dans sa sueur ; il ne savait

pas ce qui adviendrait de lui. Lorsque le flic de l'aéroport lui demanda de présenter ses documents comme les autres passagers, il bredouilla un instant puis lâcha : « Je sollicite l'asile politique ici. Je suis persécuté dans mon pays parce que j'exprime des idées politiques contraires à celle du vergobret, des mandarins et des huiles de Rivière-lès-Crevettes. Je sais que l'asile politique est un droit chez vous. Je fais mien ce droit. ». C'est ce que Zamzam Fit savoir aux deux flics qui lui avaient demandé de présenter ses documents à l'aéroport international de Tissonwip. Un des deux policiers soupira, puis conseilla à son camarade : « Nos mains sont liées par la loi. Nous sommes obligés de le traiter comme un requérant d'asile. »

Zamzam fut conduit au centre de rétention situé dans l'enceinte de l'aéroport international de Tissonwip. Le centre ressemblait à une résidence universitaire. Chaque requérant avait une pièce où il pouvait roupiller ; la cuisine, le vivoir, les douches et les toilettes étaient communes. Il y avait cinquante chambres par étage. Zamzam y passa une semaine, le temps de l'identifier, de le soumettre aux interrogatoires. Le huitième jour, le pipelet du centre lui demanda de faire ses cliques et claques car, disait-il, la hiérarchie avait décidé de l'envoyer au Levant du pays. Le Ponant était saturé, trop de dossiers à examiner. Les experts du Levant disposeraient de tout le temps du monde pour s'occuper sereinement de son cas, l'avait-on rassuré.

[A SUIVRE]